

## INGENIEURS EN MENTORAT

Le mentorat est un **outil de valorisation des compétences et de développement des talents de toutes les générations**. Très apprécié des entreprises, il permet de concilier évolution individuelle et objectifs de performance. Il **renforce la culture d'entreprise et fait évoluer les pratiques**. Il crée une capacité d'intelligence collective permettant de mieux co-agir et co-produire grâce au repérage des diverses intelligences individuelles.

### Finalité de la formation

Former des ingénieurs en mentorat, des managers de programme capables de mettre en place un programme de mentorat au sein d'une organisation, de former les acteurs et d'évaluer les résultats du programme.

### Le public

Coachs, RH chargés du développement des talents et des compétences, responsables formation, coachs internes ou ingénieurs pédagogiques souhaitant comprendre le processus de mise en place du mentorat, chefs de projets, directeurs d'études, responsables de filières universitaires.

**Pré requis** : être sensibilisé à la posture de coach

### Les objectifs de la formation

- Comprendre ce qu'est le mentorat, ses objectifs et ses applications
- Définir un projet de mise en place de mentorat au sein d'une organisation
- Structurer un programme de mentorat et former les acteurs
- Faciliter et évaluer le programme.

### Le programme

#### 1- Du diagnostic à la mise en place d'un programme de mentorat

- La définition du mentorat, les différences et spécificités entre le mentorat et les autres modes d'accompagnement,
- Les divers acteurs du mentorat,
- Les composantes d'un programme de mentorat et les conditions de sa réussite : diagnostic, analyse de la demande, contexte, analyse des besoins, freins, conception, mise en place, suivi et évaluation,
- Du diagnostic à la préconisation : méthodes de diagnostic (entretiens, questionnaires...), préconisations, présentation, accompagnement à la prise de décision,
- La conception d'un programme de mentorat : objectifs et indicateurs de résultats, conditions et modalités de mise en œuvre et de suivi, définition et création des outils d'évaluation.

#### 2- Le pilotage du programme de mentorat

- Etapes du programme de mentorat : mentorat informel vs mentorat formalisé
- Le recrutement des mentors et des mentorés, la constitution des binômes,
- La formation pour les mentors et la préparation pour les mentorés : référentiel de compétences du mentor, définition des objectifs, modalités d'évaluation...
- La communication sur le mentorat

#### 3- De l'évaluation à la résolution des difficultés

- Le pilotage et l'évaluation de l'état d'avancement du programme,
- La fixation et le respect du cadre : contrat mentor/mentoré, charte déontologique, règles de fonctionnement,
- Accompagnement des mentors dans la durée : constitution d'un réseau apprenant.
- La résolution des difficultés : outils et moyens de résolution, régulation et facilitation...
- Les outils d'évaluation : grilles d'auto-évaluation, questionnaires, outils de mesure du ROI, etc.

### Les méthodes pédagogiques

- Méthode active et participative : apports théoriques alternés avec méthode découverte, exercices pratiques, sous-groupes, études de cas, mises en situation, plan d'action. Conseils personnalisés et remise d'un support.

**Les modalités pratiques** : Prochaine session : Les 20 et 21 octobre 2020 puis les 23 et 24 novembre 2020 à Paris

Effectifs: 7 à 12 participants - La durée : 4 jours - Nombre d'heures : 28

### Intervenants CAP MENTORAT

L'Association Cap Mentorat est née de la volonté de promouvoir et développer les actions de mentorat dans les organisations. Elle regroupe des consultants expérimentés au service du mentorat.

Son cœur de métier : accompagner les institutionnels et les entreprises pour la mise en place de programmes de mentorat pertinents, efficaces et durables ; auditer, mettre en place, former, accompagner et mesurer la réussite d'un projet ou d'une démarche de mentorat. Elle réalise également des conférences et ateliers pour le développement du mentorat dans les organisations et participe à la recherche sur le mentorat dans le cadre de EMCC : European Mentoring and Coaching Council.



### Dominique CANCELLIERI-DECROZE

Auteure de « [Du coaching au Mentoring](#) » avec Pierre Angel, Éditions Armand Colin, formée à la médiation, au coaching, et au mentorat. Engagée en faveur de la transmission intergénérationnelle, et co-auteure de « La population vieillit mais nous rajeunissons » avec Paul Bernard, Éditions Alphée. Auparavant, plus de 20 ans d'expérience dans la communication et la coopération internationale auprès du Gouvernement. Fondateur de Cap mentorat en 2012. Responsable de la Commission mentorat à l'EMCC France de 2013 à 2018. Fondateur de Mentor Consulting en 2018 pour accompagner les organisations la mise en place de leurs programmes de mentorat.



### Danielle DEFFONTAINES

Ingénieure de formation, Coach accréditée EMCC, membre fondateur de Cap Mentorat, plus de 20 ans d'expérience managériale en entreprise, Fondateur d'Alceis, cabinet d'accompagnement des transformations humaines spécialiste des problématiques liées à la diversité, l'interculturalité en entreprise et aux approches collectives : coaching d'équipe, co-développement, mentoring. Elle a accompagné de nombreuses entreprises à la définition, mise en place, suivi et évaluation de programmes de mentorat. Elle est elle-même mentor au sein de l'Association Télémaque et du réseau PWN. Inscrite au RP-CFI et au DataDock.



### Danièle SIMON

Consultante, formatrice et coach accréditée EMCC, membre fondateur de Cap Mentorat. Un parcours de profession libérale depuis 40 ans, dont plus de 20 ans dans la formation : équilibre de vie, qualité relationnelle et efficacité professionnelle, cohésion d'équipes ou inter-équipes, coaching de dirigeants ou managers, formations-actions sur mesure, conférences. Auteure de plusieurs ouvrages, dont le dernier [Relaxation et Méditation pour un équilibre au travail et dans la vie](#). Expert ICPF&PSI. Inscrite au RP-CFI et au Datadock.

## Indicateurs d'évaluation

- un **questionnaire** est adressé à chacun des stagiaires, à renvoyer avant le début du stage. Il vise à évaluer les problèmes éventuellement rencontrés et les bénéfices que les participants souhaitent tirer du stage en termes de conduites professionnelles recherchées et de compétences à développer. Il permet d'ajuster le dispositif pédagogique par rapport à la demande des stagiaires.
- Au démarrage de la formation, une phase est bien évidemment réservée à l'**accueil**, aux présentations, au recueil des attentes et à la définition d'un "contrat pédagogique" et d'un "contrat de groupe". Une **autoévaluation des compétences** est également réalisée, qui sera reprise en fin de formation.
- Pendant la formation, **des exercices**, des mises en situation et des moments d'expression permettent de mesurer les éventuels écarts entre ce qui a été dit et retenu et, le cas échéant, de combler ces écarts.
- En fin de stage,
- Un questionnaire d'évaluation est associé à une évaluation orale qui permet de mesurer et d'évaluer les résultats acquis, l'atteinte des objectifs, ainsi que le degré d'appropriation pratique et de satisfaction des formés. Il est également procédé à un quizz permettant une autoévaluation des compétences et à la rédaction d'un plan de progrès.
- Une hot line par mail, à l'initiative du stagiaire, est également assurée durant 6 mois
- Un bilan pédagogique est rédigé. Il récapitule l'action de formation et préconise éventuellement des recommandations et émet des hypothèses sur les acquis des stagiaires et sur les suites possibles à donner.

**Pour s'inscrire, nous retourner la fiche ci-jointe**

## BULLETIN D'INSCRIPTION

Merci de nous retourner ce bulletin d'inscription dûment complété

Par courrier : Espace Transitions – 5, rue Marie de Lorraine 37700 La Ville aux Dames

Par mail : [contact@espacetransitions.com](mailto:contact@espacetransitions.com)

<b>Inscription pour la formation : INGENIEUR EN MENTORAT</b>			
<b>Dates de la formation:</b>		20-21 octobre 2020	23-24 novembre 2020
<b>Nombre de jours : 4</b>			
<b>Montant total de la formation :</b>			
Professions libérales /TPE / Auto entrepreneur : 1632 € TTC (1 360 HT)			
Entreprises : 2798 € TTC (2 332 € HT)			
<b>Entreprise :</b>		<b>Téléphone :</b>	
<b>Adresse :</b>		<b>Contact administratif :</b>	
<b>Mail Entreprise :</b>			
<b>Adresse facturation:</b> <small>Sidifférente ou OPCA / AGEFOS</small>			
<b>Bénéficiaire de la formation</b>		<b>Prénom :</b>	
<b>Nom :</b>		<b>Téléphone :</b>	
<b>Adresse :</b>		<b>Mobile :</b>	
<b>Mail personnel :</b>		<b>Signature:</b> Cachet de l'entreprise	
<b>Date :</b>			

\*\* Une convention de formation sera établie à réception de votre inscription.